

Catalogue 2026-2027

Formation par et pour les personnels

Direction Adjointe au Développement Professionnel
Service de Formation Professionnelle Continue

Sous la relecture avisée de la Commission Formation par et pour les personnels 2026-2027 composée de l'ensemble des porteurs d'actions.

Catalogue édité et relu par :

Directeur Adjoint au Développement Professionnel :
👤 **Sébastien Baratte**

Service Formation Professionnelle Continue :
👤 **Brigitte Coppa** (responsable du service FPC)
👤 **Christel Leroy** (gestionnaire du service FPC)

Conception graphique :

Service des Usages du Numérique (SUN) :
👤 **Marjorie Garry**

—

**Direction Adjointe au Développement
Professionnel Service de Formation
Professionnelle Continue**

Sommaire

La formation « par et pour » les personnels	3
Comment fonctionne la F3P?	3
Votre Compte Formation : quelles formations peut-on comptabiliser?	4
Votre Compte Formation : quel mode de calcul?	4
Les formations F3P du catalogue	5
Les GRS	6
Les INDEX	6
Consignes pour les porteurs de formation	7
Intervenir en F3P : la prise en compte dans les services	8
L'offre 2026-2027	8

Former, enseigner, apprendre 9

Classe ouverte.....	10
Analyser des pratiques professionnelles.....	10
Jouer / Apprendre / Enseigner.....	11
Comment appréhender l'interdisciplinarité dans la classe / en formation.....	12
Haute couture et haute culture.....	13
Former les (futurs) enseignants à une approche pédagogique du continuum besoins partagés- besoins particuliers.....	14
De la classe à la formation : transformer des situations de classe en ressources de formation	15
INDEX Diversité & accessibilité universelle	17
INDEX - Jouer / Apprendre / Enseigner	18

Former et être formé à l'INSPÉ 19

Comprendre et soutenir la santé mentale des étudiants et étudiantes	20
Soutenir les dynamiques de groupe et prévenir les conflits	21
INDEX Bien-être étudiant	22
Développer les principes de l'accessibilité pédagogique à l'INSPÉ de Paris.....	23
Tutorat et stage : Former et accompagner les tuteurs dans leurs missions de la L1 au DU.....	24
Accompagner des étudiants de 1 ^{er} degré dans la production d'un mémoire en tenant compte de l'IA.....	24

Observer, analyser, pratiquer nos disciplines25

Initiation à la langue et la culture chinoises	26
Pourquoi et comment mesurer l'étendue lexicale des apprenants en classe de langue?	26
S'approprier les apports de la recherche en linguistique et en lettres pour la formation initiale et continue.....	27
INDEX Histoire et épistémologie des disciplines dans la formation des enseignants	28
INDEX Langues	29
Éduquer à la motricité à la maternelle	30
Prendre en main les machines d'un FabLab	30
À la rencontre de l'Art, une approche critique des œuvres d'art.....	31
Découverte de la pratique des arts plastiques.....	32
Harmonisation, Mutualisation et Actualisation des compétences des Formateurs-trices du Département Arts Plastiques	33
Explorer les ressources de la ludothèque sous l'angle des mathématiques : explorer, concevoir et former par le jeu	34

Grands enjeux.....35

Former les étudiants et professeurs/CPE stagiaires aux valeurs de la République, à la laïcité et à la citoyenneté numérique	36
Journée de la laïcité - La laïcité dans l'école, ici et ailleurs	37
Connaître son école ou son établissement : former les étudiants à lire leur terrain.....	38
Discriminations raciales et racisme à l'université	39
Accessibilité universelle et parcours inclusifs : identifier les besoins sans essentialiser les élèves	40
Journée d'Étude École inclusive	41

Développer ses compétences numériques42

Formation initiale des enseignants : enseigner (avec) le numérique	43
Se former toute l'année avec le Service des Usages du Numérique.....	43

La formation « par et pour » les personnels

Chères collègues, chers collègues,

Le droit à la formation tout au long de la vie est un droit fondamental. Il l'est d'autant plus pour nos métiers en mutations permanentes : réformes et changements du système éducatif, évolutions des connaissances apportées par la recherche, évolutions des technologies,...

L'INSPÉ de l'académie déploie depuis de longues années (IUFM, ESPÉ) une politique forte et incitative de formations de formateurs. Les formations en question sont centrées spécifiquement sur les métiers de l'INSPÉ : la formation, l'enseignement et l'éducation. Elles visent à questionner nos pratiques, favoriser les échanges et les regards, développer nos compétences et nous adapter à l'évolution des métiers comme des contextes d'exercices.

En cette rentrée 2026 où nous allons vivre et mettre en œuvre concrètement une nouvelle réforme de la formation initiale, le besoin de nous former, de nous voir, d'échanger et de construire ensemble est plus que jamais essentiel. L'INSPÉ de l'académie de Paris

accompagne cette nécessité de formation continue « par et pour ses Personnels » à travers plusieurs leviers :

- ▲ **un service dédié à la Formation Professionnelle Continue (FPC) :** [@brigitte.coppa](#) ;
- ▲ **une mission dédiée à l'organisation, au suivi des formations et de l'assiduité :** [@christel.leroy](#)
- ▲ **une Direction Adjointe dédiée au Développement Professionnel :** [@sebastien.baratte](#) ;
- ▲ une offre de formations proposée en interne (le présent catalogue) et dans laquelle intervient et participe un grand nombre de collègues BIATSS. Elle a pour objectifs de permettre à chacun de se former, d'apprendre et de développer ses compétences auprès de ses collègues de l'Institut ;
- ▲ une diversification des formats de formation (actions suivies, journées d'études,... cf. plus loin) ;
- ▲ une politique d'incitation à la formation par la prise en compte des heures de formations dans les services OU la prise en charge des frais d'inscription ou de déplacement pour les formations externes.

Comment fonctionne la F3P ?

Vous êtes un formateur ou une formatrice ?

Un « compte formation » vous est ouvert chaque année universitaire. Ce compte est suivi et tenu à jour par Christel Leroy du Service de Formation Professionnelle Continue.

- ▲ si vous suivez une ou plusieurs formations de notre catalogue interne, les heures suivies sont comptabilisées dans votre « compte formation » sur la base des feuilles d'émargements qui seront remontées à Christel Leroy.
- ▲ si vous en faites la demande en amont, des formations à l'extérieur (hors Sorbonne Université) peuvent également faire l'objet d'une comptabilisation, sur la base de l'attestation d'assiduité émise par l'organisme formateur (cf. page suivante: « se former à l'extérieur »).

En fin d'année universitaire, le bilan des heures suivies est effectué. Selon votre situation (nouveau formateur, nouvelle formatrice ou non), ce compte est converti en heures que vous pouvez déclarer dans votre service.

Vous êtes un personnel BIATSS ?

L'accès aux formations de ce catalogue vous est totalement ouvert.

Il est néanmoins à rappeler que votre inscription aux formations doit être discutée et validée avec votre responsable hiérarchique.

Une attestation d'assiduité vous sera délivrée si besoin par le Service de Formation Professionnelle Continue.

Votre Compte Formation: quelles formations peut-on comptabiliser ?

Se former en interne à l'INSPÉ

Un catalogue de formations est édité chaque année en septembre: vous avez actuellement devant les yeux l'édition 2026-2027.

En début d'année universitaire (fin septembre), une phase de « collecte de vœux en ligne » permet de sélectionner les formations qui ouvriront. Vous serez rapidement informés de l'ouverture (ou non) des formations que vous avez souhaité suivre. Mais libre à vous également de suivre d'autres formations ouvertes, même si vous ne les avez pas retenues pendant la phase de vœux.

Se former en interne à Sorbonne Université

Sorbonne Université dispose d'un service de formation des personnels: le bureau de formation des personnels (BFP) dont vous retrouverez l'offre sur la page dédiée de l'intranet. Chaque personnel est libre de s'y inscrire. Ces formations délivrées par Sorbonne Université et ouvertes à l'ensemble de la communauté Sorbonne Université ne font pas l'objet d'une prise en compte dans votre « compte formation ».

Se former à l'extérieur

L'INSPÉ peut vous accompagner et soutenir vos demandes de formation « à l'extérieur » (frais d'inscription, frais annexes). Pour cela, il doit s'agir de formations ou d'actions en lien spécifique avec votre métier (de formateur ou d'agent) à l'INSPÉ :

- ▲ participer à un colloque (attention, si il s'agit de recherche: voir avec la commission recherche) ;
- ▲ assister à des oraux de concours ;
- ▲ assister à des journées d'étude ;
- ▲ participer à des formations proposées par d'autres organismes (IFE,...).

Ces demandes se font désormais à titre individuel (plus de demande au niveau Département), en remplissant la fiche et en l'envoyant au moins un mois avant l'évènement et si possible avant la fin de l'année 2026 (pour l'année 2026-2027). À partir de la rentrée 2026, un budget F3P sera voté en Conseil d'INSPÉ: il permettra de rationaliser et de mieux suivre les dépenses relatives à ce type d'aide.

Votre Compte Formation: quel mode de calcul ?

Vous êtes libres de vous inscrire et de suivre le nombre de formations que vous voulez (et que vous pouvez). Les heures suivies sont comptabilisées dans votre « compte formation » et pourront être prises en compte dans votre service suivant les règles suivantes:

Vous êtes formateur à l'INSPÉ de Paris pour la première fois ?

Bienvenue !

Le coefficient 1 est appliqué: 1 heure suivie = 1 heure déclarable. Pas de minimum, pas de seuil, mais un maximum qui dépend de votre situation.

En tant que Maître-Maîtresse de Conférences?

Vous êtes statutairement déchargé de 32h pour votre formation initiale. Sorbonne Université vous propose une formation mais les heures F3P peuvent venir compléter votre formation, à condition de rester dans l'enveloppe globale de 32h.

Avec un autre statut (avec au moins 192h d'enseignement) ?

Vous n'êtes pas statutairement déchargé mais l'INSPÉ vous offre la possibilité de prendre en compte jusqu'à 20h au titre de la F3P.

Ex: Vous suivez 12h de F3P? Vous pouvez déclarer 12h.
Vous suivez 34h de F3P? Vous pouvez déclarer 20h.

Vous êtes formateur à l'INSPÉ de Paris depuis plus longtemps ?

Le coefficient 0.5 est appliqué (sauf indication contraire sur certaines formations).

1 heure suivie = 30 min. déclarables. Pas de minimum, pas de seuil, mais un maximum de 10h déclarables

Ex: Vous suivez 13h de F3P? Vous pouvez déclarer 6,5h.
Vous suivez 22h de F3P?

Vous pouvez déclarer 10h.

Les formations F3P du catalogue

Elles sont proposées par des collègues personnels de l'INSPÉ

Pour cette année 2026-2027, notre catalogue est riche de 30 formations proposées et menées par plus de 30 collègues de l'INSPÉ, formateurs et personnels BIATSS. Merci à tous.

Elles répondent à un cahier des charges commun

Il doit s'agir de véritables temps de formations dans lesquels se créent de la connaissance, de la réflexion et/ou des outils. Ces formations peuvent consister en des apports (internes ou externes), des temps de travail ou de productions d'outils, des temps d'échanges, etc... Il ne peut s'agir de réunions d'informations ou de régulations, par exemple en lien avec la coordination d'une UE, d'un module, d'un parcours....

Il doit s'agir de formations portées majoritairement en interne. Le recours à des vacations peut représenter au maximum un tiers des heures de la formation, et pour un minimum de 3h CM. Les défraiements seront étudiés au cas par cas par le service de Formation Professionnelle Continue et le service Financier.

Les formations doivent porter spécifiquement sur les problématiques professionnelles propres à l'INSPÉ : enjeux éducatifs, formation, pédagogie, didactiques,... Il ne peut s'agir de formations dont on peut trouver les équivalents au niveau universitaire (par exemple, porté par le Bureau de Formation des Personnels, SU).

Elles peuvent prendre des formes très différentes :

Les actions suivies [AS]

Les « classiques » actions de formation déclinées en séances menées tout au long de l'année (min 2h – max 15h).

Les journées d'étude [JE]

Journées ou demi-journées sur lesquelles se concentrent formation, animations et conférences (min 2h – max 6h).

Les actions au fil de l'eau [AFE]

Ponctuellement dans l'année, des actions de formations (conférences, événements, animations...) peuvent être ouvertes à la F3P.

Les classes ouvertes [CO]

Dispositif reconduit cette année. Il permet de prendre en compte l'observation de séances ou de visites menées par des collègues.

Les Groupes Soutien à la Réforme [GSR]

En cette année de réforme un nouveau format vous est proposé pour vous aider à vous réunir, à vous former et à co-construire vos enseignements.

Participer à des INDEX

Voir page suivante.

Les GRS

(Groupes Soutien à la Réforme)

Comment cela fonctionne-t-il ?

Constituez des équipes d'au minimum 8 collègues, soumettez votre projet [@sebastien.baratte](#). Un code F3P vous sera attribué pour pouvoir déposer vos feuilles d'émargements. Dans ce format tout le monde est participant (pas d'intervenants).

Attention : l'idée n'est pas de rémunérer des réunions de département ou des réunions d'UE. Votre projet doit être un projet novateur de formation et de conception.

Les INDEX

(groupes d'INtérêt, de Développement et d'EXpertise)

Qu'est ce que c'est ?

L'INSPÉ de l'académie de Paris cherche à développer des formes d'organisation, par-delà les départements et les services, qui permettraient aux personnels de l'INSPÉ (formateurs comme personnels BIATSS) de se retrouver autour d'expertises partagées pour échanger, se former et élaborer des actions (enquêtes, recherche, formations initiales et continues, développement d'outils, de méthodes, de collaborations, etc...).

Depuis l'an dernier, la possibilité donnée au personnel de l'INSPÉ de créer et d'animer des groupes dits d'intérêt, de développement et d'expertise, les INDEX.

- ▲ Un INDEX c'est un ensemble de collègues se reconnaissant entre eux comme partageant un intérêt et une expertise sur une thématique transversale qui dépasse les seuls Départements.
- ▲ Un INDEX peut ainsi être constitué de collègues issus de départements et de services différents, et un collègue peut être membre de plusieurs INDEX différents selon ses intérêts et ses expertises.
- ▲ Un INDEX est un groupe identifié en tant que tel. Il est peut-être sollicité en interne sur la thématique qu'il anime. Il est visible à l'extérieur et peut constituer un interlocuteur pour les partenaires extérieurs.

Pourquoi rejoindre un INDEX ?

Un INDEX est une équipe ouverte à tout collègue intéressé. Ses membres échangent entre eux (via un groupe Moodle ou une liste de diffusion propre), se réunissent parfois ou bien peuvent se contenter d'être juste lecteurs des discussions. Ils partagent leur expertise, leurs savoirs, leurs expériences (analyse d'articles, retours de colloques,...). Ils peuvent produire des outils et des méthodes, participer ou s'initier à la recherche, proposer des formations ou des actions, apporter leur expertise en interne, être sollicités à l'extérieur pour répondre à des appels à projets ou à des besoins de formations...

Comment cela fonctionne ?

Les INDEX n'ont pas de chef, pas d'intervenants, que des participants.

Si des réunions sont organisées, elles devront faire l'objet de feuilles d'émargement comme pour tout autre formation. Et pour les collègues qui auront activement animé le groupe, des heures pourront être attribuées dans une limite maximale de 20h.

Comment créer un INDEX ?

Si vous êtes au moins 8 collègues (formateurs, BIATSS) à vous reconnaître intéressés ou experts sur une thématique transversale, et que vous souhaitez dynamiser cette thématique, déposez une demande auprès de la Direction Adjointe et du service FPC.

Consignes pour les porteurs de formation

Merci encore pour vos propositions de formations!

Voici les quelques éléments importants pour que l'année se déroule au mieux et pour que le suivi des comptes formation soit efficace :

1 Émargement

Merci de faire remonter le plus tôt possible, après chaque séance, votre feuille d'émargement signée par les participants et renseignée correctement. Une feuille d'émargement vierge est mise à votre disposition sur le Cloud de l'INSPÉ par Christel Leroy, dès que votre formation est qualifiée pour être ouverte. Une fois signée, cette feuille est à redéposer en format PDF à la fin de la séance sur l'espace Cloud dédié à votre formation.

L'utilisation de toute autre feuille d'émargement (feuille volante, vierge) est non seulement non-réglementaire mais source d'un travail supplémentaire pour nos services. Merci par avance d'utiliser la feuille d'émargement officielle déposée sur l'espace Cloud.

N'attendez pas fin juin pour envoyer ces feuilles. Rappelez-vous que ces feuilles sont le seul moyen dont nos services disposent pour comptabiliser les heures suivies par les collègues. Evitons que nos collègues nous fassent le reproche d'un oubli ou d'une erreur.

2 Organisation

Merci d'organiser vos séances et de déposer sur le Cloud votre dernier émargement avant le 18 juin 2027, date à laquelle Christel Leroy clôturera la comptabilisation des heures en vue de l'édition des feuilles de service.

Toute séance effectuée après cette date ne pourra être comptabilisée pour l'année universitaire en cours.

3 Réservation de salles

Merci de faire systématiquement vos demandes de salles auprès de Christel Leroy et non auprès du Service Planning. Il s'agit du moyen le plus simple pour nos services d'avoir un suivi sur le déroulement de votre formation.

Pour tout changement (report, date, horaires, site, salle ou annulation) passer également par Christel.

Pour information, afin d'ouvrir une formation et de continuer à la réaliser toute l'année, le minimum de participants requis est de 5.

Intervenir en F3P : la prise en compte dans les services

Pour les Actions Suivies [AS], les Journées d'Etudes [JE] et les Actions au Fil de l'Eau [AFE]

Les heures réalisées par les formateurs INSPÉ sont rémunérées au taux Cours Magistral

(1,5 HTD par heure), partagées sans majoration en cas de co-intervention. Pour les intervenants extérieurs, frais de transports et demandes de rémunérations seront examinés par la commission après réception du dossier «recrutement de vacataire» à établir. Dans le cadre de leur activité de recherche, l'usage universitaire veut que les intervenants Chercheurs et Enseignant-Chercheurs ne soient pas rémunérés

Pour les Classes Ouvertes [CO]

L'ouverture de votre classe à un ou une collègue ne peut être considéré comme un acte de formation supplémentaire. Dans cette situation, il n'y a donc pas de rémunération envisagée.

Pour les Groupes Soutien à la Réforme [GSR]

Sur la base des feuilles d'émargements, toutes les heures comptabilisées sont des heures « participants »

Pour les INDEX

Les INDEX sont des espaces ouverts de discussion, d'échanges et de constructions.

- ▲ Si des réunions sont organisées, chacun est considéré comme un participant et non comme un intervenant. La feuille d'émargement de ces réunions sera nécessaire pour comptabiliser les heures suivies comme pour toute autre formation.
- ▲ L'animation de l'INDEX reste néanmoins valorisable et une enveloppe pouvant aller jusqu'à 20H est à disposition. Charge au porteur de l'INDEX d'indiquer en fin d'année universitaire comment cette enveloppe a été utilisée (en totalité ou non) et distribuée.

Note

La F3P ne dispose que d'heures d'enseignement pour valoriser la participation aux formations. Aussi si vous portez une formation mais que vous n'intervenez pas, il n'est pas prévu de rémunération. Merci de prendre contact avec la Direction Adjointe pour évoquer cette éventuelle situation en amont (@sebastien.baratte).

L'offre 2026-2027

1. Former, enseigner, apprendre

Ce premier axe regroupe toutes les actions de formations qui questionnent les formes d'apprentissages, les formats de formation ou d'enseignement.

2. Former et être formé à l'INSPÉ

Cet axe questionne plus spécifiquement nos actions à l'INSPÉ de Paris.

3. Observer, analyser, pratiquer nos disciplines

Cet axe est celui qui contient les actions de formations centrées en premier lieu sur une ou plusieurs disciplines.

4. Les grands enjeux éducatifs

Comme son nom l'indique, cet axe regroupe les actions de formations relatives aux grands enjeux éducatifs actuels.

5. Développer des compétences numériques

Un axe spécifique de formation par et pour le numérique

1 Former, enseigner, apprendre

Classe ouverte.....	10
Analyser des pratiques professionnelles.....	10
Jouer / Apprendre / Enseigner.....	11
Comment appréhender l'interdisciplinarité dans la classe / en formation	12
Haute couture et haute culture	13
Former les (futurs) enseignants à une approche pédagogique du continuum besoins partagés--besoins particuliers	14
De la classe à la formation : transformer des situations de classe en ressources de formation	15
INDEX Diversité & accessibilité universelle	17
INDEX - Jouer / Apprendre / Enseigner	18



[Retour](#)
[sommaire](#)
[principal](#)

Classe ouverte

Le dispositif «Classe Ouverte» a pour objectif de **permettre aux collègues de venir assister à des cours** et/ou à des visites d'autres collègues, tout en restant dans le dispositif F3P, c'est-à-dire en pouvant comptabiliser ces heures dans les services au titre de la F3P.

Ce dispositif est tout particulièrement recommandé aux nouveaux formateurs, mais est bien sûr ouvert à toutes et tous.

Envie de découvrir ce que vivent nos étudiants? Envie de découvrir l'enseignement d'une discipline qui vous est très éloignée? Envie de voir un collègue à l'oeuvre?

Simple curiosité? Tout est possible.

Vous souhaitez ouvrir votre classe ou une de vos visites?

- ▲ Indiquez vos créneaux sur le tableau suivant ([cliquer ici](#)).
- ▲ Précisez bien le nombre de places disponibles (par une croix)
- ▲ Attention: cette ouverture ne vous donne pas droit à plus d'heures dans votre service.

Vous souhaitez assister à un cours ouvert ou à une visite?

- ▲ Allez jeter un oeil sur le même tableau pour voir les créneaux proposés
- ▲ Pensez à venir voir régulièrement l'offre s'étoffer
- ▲ Si vous avez déjà convenu de créneaux avec un collègue, merci de les renseigner dans ce même fichier et ne pas attendre la fin de l'année universitaire pour le faire (pour une bonne prise en compte dans les services).

Charte de bonne conduite

Ce dispositif a pour objectif de permettre une découverte des enseignements dispensés dans l'Institut et de partager certaines pratiques (visites, accompagnements, tutorat,...). Il n'a pas vocation à modifier ou perturber le déroulé «normal» des séances, d'en modifier leurs objectifs ou leurs modalités.

Le visiteur s'engage donc à respecter les règles établies par le collègue ouvrant sa classe, en particulier la discrétion et la neutralité.

Analyser des pratiques professionnelles

AS111

Objectifs

- ▲ Développer ses compétences d'analyse des pratiques professionnelles,
- ▲ Apprendre à mettre en place des dispositifs d'analyse permettant aux étudiants et stagiaires de développer une posture réflexive seul ou en groupe.

Connaissances et compétences visées

Appréhender différents cadres théoriques et méthodologiques permettant de mettre en place un dispositif d'analyse des pratiques, tels que le GEASE, le dispositif des trois colonnes, ainsi que diverses techniques d'entretien: écoute active, entretien d'explicitation, instruction au sosie.

Informations supplémentaires

En fonction des besoins et des contextes d'exercice des participants et participantes, nous proposerons différentes modalités permettant de soutenir l'analyse des pratiques professionnelles en formation initiale et continue: entretien individuel, dispositifs groupaux.

 **Date:** mardi 29 septembre (17h30-19h30)

 **Organisateur:** Gaëlle Jaudeau

 **Public cible:** formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

 **Lieu:** Batignolles

 **Volume horaire:** 15h

Objectifs

1. Interroger la problématique du Jouer / Apprendre / Enseigner. Quelles réponses apporter dans le cadre de la place du jeu dans un contexte d'enseignement.
2. Définir : Qu'est-ce que jouer ? Qu'est-ce qu'un jeu ? Définir ce que serait le joueur et le savoir jouer. Définir le Play et le Game / Du fairplay à « l'anti-jeu ».
3. Questionner la prise en compte de la place du jeu dans une perspective didactique et pédagogique. Quelles approches ? Quelles démarches ? Quels supports ?
4. Construire des réponses, proposer des démarches, développant l'intrication du jeu et de l'enseignement.

 **Date :** mercredi 4 novembre (17h-19h)

 **Organisateur :** Georges Besnard

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

 **Lieu :** Ludothèque Batignolles (salle 108)

 **Volume horaire :** 14h

Connaissances

et compétences visées

Connaissance des Théories du jeu. Concept et définitions de la Ludicité. Le Game et le Play. La notion de Fairplay.

Capacités à savoir utiliser le jeu en formation : analyser, adapter, construire.

Informations supplémentaires

Cette formation sera en inter-relation avec l'Index JOUER/APPRENDRE, ainsi qu'en appui sur les ludothèques de l'INSPÉ.

Action 1 : Savoir jouer • Approches théoriques du jeu. Définitions.

Action 2 : Jouer / Apprendre • Problématique et paradoxe du jeu à l'école. La « ludicité » : Une émergence.

Action 3 : Les ressources de la ludothèque • Analyses et adaptations de supports ludiques. La Gamification.

Action 4 : Les jeux de coopération • Analyse et critique. Adapter des jeux non coopératifs.

Action 5 : Analyses et débats autour de supports ludiques. Appui sur les ressources des ludothèques de l'INSPÉ.

Action 6 : Les jeux de rôles • Pratiquer un jeu de rôle. Leurs héritiers ; les Jeux de simulation, analyse et critique.

Action 7 : Le transfert de compétences • Les compétences pour jouer / les compétences pour gagner. Les pratiques d'entraînement et d'exercice dans la sphère ludique.

Comment appréhender l'interdisciplinarité dans la classe / en formation

AS122

Objectifs

- ▲ Se saisir de la mise en place de la réforme pour repenser nos approches.
- ▲ Synthétiser les apports théoriques (interdisciplinarité, transdisciplinarité, co-disciplinarité, programmes des différentes disciplines, interculturalité, plurilinguisme...).
- ▲ Présenter les différents dispositifs et acteurs pour coopérer.
- ▲ Travailler sous forme d'ateliers afin d'accompagner les élèves-fonctionnaires et les fonctionnaires-stagiaires dans la mise en œuvre de projets au sein de l'INSPÉ et / ou dans les classes qu'ils / elles ont en responsabilité.
- ▲ Produire des outils pour accompagner un projet et l'évaluer.
- ▲ Partager ses pratiques et retours d'expérience

 **Date :** mardi 6 octobre

 **Organisateur :** Vanessa Galatrie et Cécile Millot

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques

 **Lieu :** à définir

 **Volume horaire :** 10h

Connaissances et compétences visées

Selon nouveau référentiel :

Comp 1 : Porter des savoirs et une culture commune.

Comp 2 : Etre un praticien expert des apprentissages.

Comp 4 : Servir la réussite de tous les élèves.

Comp 5 : Agir au sein de la communauté éducative.

Comp 6 et / ou 7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication / utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.

Comp 9 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Informations supplémentaires

S1 : Apports théoriques

S2 : dispositifs et acteurs

S3 et S4 : Ateliers

S5 : Bilan

Objectifs

Cette formation vise à positionner la couture et le travail du textile comme un outil pédagogique transversal et innovant, mobilisable dans l'ensemble des disciplines. À travers la prise en main de la machine à coudre, la création de patrons, le travail du tissu, les participant·e·s développeront des Compétences transposables dans des dispositifs de formation et en classe autour de cinq objectifs majeurs :

1. Maîtriser les concepts géométriques et spatiaux par la manipulation (Mathématiques & Sciences) :

- ▲ Appréhender le passage de la bidimensionnalité (2D) du patron à la tridimensionnalité (3D) du volume.
- ▲ Manipuler concrètement les notions de calculs d'échelles, de proportions, de symétries, de valeurs d'angles et de circonférences.
- ▲ Initier aux concepts topologiques de base à travers l'assemblage et le pliage de formes géométriques simples.

2. Intégrer les enjeux de transition écologique et d'éco-citoyenneté (Sciences) :

- ▲ Étudier la physique-chimie des matériaux à travers les propriétés des différentes fibres (naturelles, synthétiques).
- ▲ Sensibiliser aux enjeux environnementaux de l'industrie textile (fast-fashion, gestion de l'eau, recyclage).
- ▲ Promouvoir l'Éducation au Développement Durable (EDD) par la pratique du surcyclage (upcycling) et de la réparation textile.

3. Aborder les sciences humaines et sociales par le prisme de la culture matérielle (Histoire-Géographie, Lettres, langues) :

- ▲ Analyser le vêtement comme un marqueur social, politique et identitaire à travers différentes époques et cultures.
- ▲ Étudier l'histoire des techniques et de l'industrialisation (l'impact sociologique de l'invention de la machine à coudre).
- ▲ Questionner la mondialisation à travers la géographie des flux et des routes commerciales du textile, notamment à travers l'histoire du tissu wax (j'ai écrit un livre sur le sujet)

4. Développer le sens de la conception et de la démarche de projet (Arts plastiques) :

- ▲ Expérimenter le design textile en jouant sur les textures, les contrastes, la lumière et l'harmonie des couleurs.
- ▲ Penser le vêtement ou l'objet en tissu comme une structure architecturale ou une sculpture en mouvement.
- ▲ Valoriser la démarche de projet par la réalisation d'une production concrète et finale, favorisant l'estime de soi.

5. Objectif transversal pour les formateurs/enseignants :

- ▲ Co-construire des séquences pédagogiques interdisciplinaires prêtes à l'essaimage dans les établissements scolaires, en montrant comment un objet du quotidien (le tissu) peut devenir un puissant levier d'accroche pour les élèves.

 **Date :** fin septembre ?

 **Organisateur :** Jessica Brisac

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

 **Lieu :** à définir  **Volume horaire :** 5 séances de 3h

Informations supplémentaires

Séance 1: Initiation technique et Histoire du Wax

- ▲ **Objectif couture :** Prise en main de la machine à coudre et réalisation d'un objet simple.
- ▲ **Objectif transdisciplinaire :** Histoire, géopolitique, arts visuels.
- ▲ **Déroulement :**
 - 1h00 : Introduction culturelle sur le tissu Wax (ses origines indonésiennes, sa fabrication hollandaise, son appropriation en Afrique de l'Ouest, la signification des motifs, les «Nana Benz»).
 - 0h45 : Prise en main de la machine à coudre (enfiler la machine, faire une canette, s'entraîner à coudre droit sur des chutes).
 - 1h15 : Projet pratique : Création d'une trousse (ou pochette) en Wax. Idéal pour apprendre à coudre des lignes droites et poser une fermeture Éclair ou un bouton/pression.

Séance 2: Sortie culturelle & Analyse de la culture matérielle

- ▲ **Objectif couture :** Affiner son œil technique (observer les finitions, les coupes).
- ▲ **Objectif transdisciplinaire :** Histoire des arts, sociologie, maths.
- ▲ **Déroulement :**
 - 3h00 : Sortie au musée.

Options à Paris/Île-de-France : Le Palais Galliera (Musée de la mode), le Musée des Arts Décoratifs (MAD), le Musée du Quai Branly (pour l'aspect anthropologique des textiles du monde ou si expo cohérente), ou musée Dior.

Séance 3: Éco-citoyenneté et Upcycling

- ▲ **Objectif couture :** Apprendre à modifier un vêtement existant, gérer les matières extensibles ou épaisses, réparer.

▲ **Objectif transdisciplinaire :** Éducation au Développement Durable (EDD), SVT/Chimie des matériaux.

▲ **Déroulement :**

- 0h35 : Théorie sur l'impact de la fast-fashion, la gestion des déchets textiles, et la différence entre les fibres (synthétiques vs naturelles).
- 2h15 : Projet pratique d'upcycling. Chaque collègue apporte un vêtement usagé (ex: un vieux jean, une chemise trop grande).

Réalisations possibles : Transformer un jean en sac cabas, transformer une chemise en haut d'enfant ou en tote-bag, apprendre à faire des ourlets, poser des pièces (visuels) ou réparer (couture invisible ou broderie visible/Sashiko), patchwork.

Séance 4 : Géométrie du corps et Patronnage (Le vêtement sur-mesure)

▲ **Objectif couture :** Passer de la 2D à la 3D, créer son propre patron.

▲ **Objectif transdisciplinaire :** Mathématiques, Dessin technique.

▲ **Déroulement :**

- 1h00 : Prise des mesures sur soi (tour de taille, de hanches, hauteur).

Option recommandée pour la gestion du temps : La jupe froncée, la jupe cercle (mathématiques pures avec le calcul du rayon!) ou un pantalon fluide à taille élastique (type pantalon de pyjama/palazzo). Ce sont les patrons les plus accessibles pour les débutant.e.s.

- 2h00 : Tracé du patron sur papier kraft, découpe des pièces, et coupe du tissu (placement du patron sur le tissu en respectant le droit-fil).

Séance 5 : Assemblage et Finalisation

▲ **Objectif couture :** Assembler un vêtement complet, réaliser les finitions (ceinture élastique, ourlets).

▲ **Objectif transdisciplinaire :** Arts du spectacle, estime de soi, valorisation de projet.

▲ **Déroulement :**

- 2h15 : Couture intensive. Assemblage des pièces de la jupe ou du pantalon (coutures des côtés, montage de la coulisse élastique pour la taille, et réalisation de l'ourlet du bas).
- Apprentissage surjeteuse.
- 0h45 : Clôture de la formation. Bilan pédagogique sur la transposition en classe et en formation.

Former les (futurs) enseignants à une approche pédagogique du continuum besoins partagés--besoins particuliers

AS124

Objectifs

- ▲ Mobiliser le continuum besoins partagés--besoins particuliers dans l'analyse pédagogique et disciplinaire des situations d'enseignement-apprentissage.
- ▲ Concevoir une action de formation permettant aux étudiants et aux enseignants de prendre en compte la diversité des élèves, non comme une somme de cas particuliers, mais comme une variation des besoins humains engagés dans toute situation d'apprentissage.
- ▲ Accompagner les étudiants et les enseignants dans l'identification des obstacles, des étayages et des gestes professionnels favorisant l'accessibilité des apprentissages pour toutes et tous.

Connaissances et compétences visées

- ▲ Connaître le continuum besoins partagés--besoins particuliers, afin de dépasser une approche par catégories d'élèves ou par liste d'adaptations.
- ▲ Relier les besoins des élèves aux exigences pédagogiques et disciplinaires des situations d'apprentissage.

- ▲ Concevoir et animer des situations de formation permettant aux étudiants et aux enseignants de prendre en compte la diversité des élèves et de favoriser l'accessibilité des apprentissages pour toutes et tous.

Informations supplémentaires

Deux séances issues directement des travaux de l'INDEX Diversité & Accessibilité universelle :

Séance 1 : Présentation des concepts en jeu

Séance 2 : Ingénierie de formation : conception collective d'éléments de formation

📅 **Date :** mardi 15 septembre (17h-19h), lundi 2 novembre (10h-12h)

👤 **Organisateur :** Pierre Lignée

🎯 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques

📍 **Lieu :** Batignolles

🕒 **Volume horaire :** 4h

De la classe à la formation : transformer des situations de classe en ressources de formation

AS125

Appui sur des ateliers et communications du colloque de la COPIRELEM

Objectifs

- ▲ Présentation et analyse de dispositifs de formation en mathématique.
- ▲ Questionnement autour d'adaptation pour d'autres disciplines
- ▲ Élaboration de ressources.
- ▲ Discuter les conditions de transformation d'une ressource pour la classe en ressource pour la formation identifier les déterminants didactiques pour qu'une séquence soit bien une situation d'apprentissage

Connaissances et compétences visées

- ▲ Créer et utiliser des BD comme matériel de formation des enseignants afin de faire ressortir des gestes professionnels (toutes disciplines confondues).
- ▲ Utilisation des TICE, de l'IA et des arts plastiques pour cette réalisation.
- ▲ S'appuyer sur la connaissance de la table de 5 pour construire une horloge et l'utiliser dans des problèmes.

Informations supplémentaires

Chaque séance durera 2h. Cette formation est ouverte à toutes et à tous, mais les exemples seront pris dans le domaine des mathématiques. Nous discuterons cependant sur les adaptations dans toutes les autres disciplines.

Séances 1 à 3 : Construire des mini bandes dessinées pour analyser des gestes professionnels (et faire ressortir des besoins disciplinaires !).

- ▲ **Durée :** 3 x 2h ▲ **Intervenant·e·s :** Emmanuelle Servat, Alexandre Rossi et Nathalie Villain.
- **Séance 1 :** Présentation du dispositif : choix des objectifs et adaptation du dispositif, dans plusieurs disciplines (plan des BD)
- **Séance 2 :** (TICE/AP) : Réalisation des BD (prise en main d'un logiciel / IA) , arts plastiques...
- **Séance 3 :** Après les tests dans nos cours, présentation de vos BD, échanges et bilan...

Séance 4 : Développer des connaissances spatiales : de la classe à la formation des enseignants.

- ▲ **Durée :** 2h ou 3h ▲ **Intervenante :** Sophie Guez
- ▲ **Objectifs :** Discuter les conditions de transformation d'une ressource pour la classe en ressource pour la formation

📅 **Date :** à définir

👤 **Organisateur :** Jessica Brisac

🎯 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques

📍 **Lieu :** à définir

🕒 **Volume horaire :** 14h

Plusieurs phases :

- vivre et examiner la situation initiale d'une séquence visant le développement de connaissances spatiales au cycle 3 (en particulier la construction de plan dans le méso-espace)
- identifier les enjeux mathématiques et les déterminants didactiques pour que la séquence soit bien une situation d'apprentissage
- développer la dimension formatrice de la ressource initiale en formation de professeurs des écoles en réfléchissant sur les conditions sous lesquelles il est possible de développer la dimension formatrice d'une ressource initialement conçue pour la classe.

Séance 5 : S'appuyer sur la mémorisation de la table de 5 «number stick» pour construire une horloge, apprendre à lire l'heure et résoudre des problèmes sur l'heure et les durées.

▲ **Durée :** 2h ▲ **Intervenante :** Jessica Brisac

Il s'agit ici de présenter aux étudiant·e·s des situations clefs en main, et de créer à l'intérieur des équipes INSPÉ un répertoire de situations communes.

Présentation de deux dispositifs :

- Le premier permet de mémoriser les tables de multiplication par calcul réfléchi sans passer par l'itération de du nombre.
- Le second s'appuie sur cette méthode pour la mémorisation de la table de 5, et permet de passer de la suite des multiples de 5 dans sa version linéaire à sa version circulaire, pour un apprentissage solide de la lecture de l'heure. Une mise en situation sera proposée, type homologie.

La séquence complète est issue des résultats de recherche exposés lors de la COPIRELEM par Anne Cortella (IMAG, université de Montpellier). Caroline Grenier, Anne Roulin, Sonia Bayle, Crystèle Pouget Académie de Montpellier, IRES de Montpellier, et peut être exploitée avec les étudiant·e·s.

Séance 6 : Vivre un jeu de rôle pour analyser des gestes professionnels (et faire ressortir des besoins disciplinaires !).

Dans la suite du travail sur les BD, nous enrichirons et approfondirons les adaptations des dispositifs créés précédemment.

▲ **Durée :** 2h ▲ **Intervenant·e·s :** Emmanuelle Servat, Alexandre Rossi et Nathalie Villain.

Séance 7 : Un appui sur le boulier et le groupement par cinq pour construire l'usage ordinal du nombre en fin de cycle 1 et début de cycle 2

▲ **Durée :** 2h ▲ **Intervenante :** Jessica Brisac

Appui sur les recherches de Chantal Tufféry-Rochdi (LIRDEF, université de Montpellier), Anne Cortella et Louise Nyssen (IMAG, université de Montpellier), Sonia Bayle, Agnès Ève Géant, Rémy Michel, Isabelle Rayn de l'académie de Montpellier.

Il s'agit ici de présenter aux étudiant·e·s des situations clefs en main, et de créer à l'intérieur des équipes INSPÉ un répertoire de situations communes.

Les nouveaux programmes des cycle 1 et 2 mettent en avant des objectifs d'apprentissages sur l'usage ordinal du nombre pour repérer un rang ou une position dans une file orientée. Nous questionnerons le transfert des schèmes de l'aspect cardinal du nombre, travaillé sur boulier, pour l'aspect ordinal du nombre.

- Présentation rapide des activités mises en œuvre pour permettre la construction matérielle et conceptuelle du boulier en classe.
- Mise en activité des participant·e·s pour vivre la situation conçue et expérimentée en cycle 2 puis création de scénarios en groupe.
- Échanges autour des scénarios.

INDEX Diversité & accessibilité universelle

L'**accessibilité pédagogique** est en train de devenir un enjeu central de la formation des enseignants. Elle apparaît aussi bien dans les nouvelles maquettes de formation — notamment dans le bloc 1 du M2E — que dans les priorités de la formation continue des académies. Cette dynamique devrait encore se renforcer cette année, dans le prolongement de la Conférence nationale du handicap (CNH 2026), et grâce à la refonte à venir des modalités de formation des enseignants spécialisés (CAPPEI).

Après deux années particulièrement riches en échanges et en auto-formation — du colloque d'octobre 2025 aux rendez-vous consacrés au coenseignement en 2026, l'INDEX Diversité & Accessibilité universelle souhaite cette année approfondir une question : **à quoi peut ressembler une formation à l'accessibilité pédagogique pensée pour accueillir toute la diversité des élèves, de la maternelle à l'université ?**

Objectif 1 : développer collectivement des formations à l'accessibilité pédagogique

Nous allons être largement mobilisés cette année pour accompagner le développement de pratiques toujours plus accessibles. Dans ce cadre, l'INDEX aura pour objectif de nourrir et d'enrichir nos formations autour d'une différenciation pédagogique qui repose sur un enseignement pensé dès le départ pour permettre l'apprentissage, la participation et la réussite de tous les élèves, plutôt que sur une succession d'adaptations et d'individualisations mises en place au cas par cas lorsque les difficultés apparaissent.

Objectif 2 : nous constituer un socle théorique solide et partagé

Différenciation pédagogique, pédagogie de maîtrise, enseignement explicite, pratiques coopératives, personnalisation des apprentissages, état d'esprit de

développement et de réussite... Ces approches sont souvent mobilisées, isolées parfois, sans que leurs complémentarités ou les tensions qu'elles font naître ne soient toujours clairement explicitées entre nous. L'INDEX cherchera cette année à identifier et relier les concepts majeurs, afin de mieux comprendre ce qu'ils peuvent apporter à une conception accessible des apprentissages. Il nous faudra aussi aller chercher dans les classes des exemples de leur mise en œuvre, pour confronter ces cadres aux pratiques.

L'objectif sera de construire progressivement des repères communs et partageables, d'ouvrir des pistes aussi bien didactiques que pédagogiques, de produire et partager des ressources et des outils directement mobilisables en formation.

Que vous soyez déjà armé·es sur ces questions, interpellé·es ou curieu·ses de les découvrir, bienvenue dans l'INDEX Diversité & Accessibilité universelle, pour cette nouvelle année de travail !

Contact : Pierre Lignée

Les INDEX communiquent

Depuis septembre 2023, ce sont six INDEX qui se sont constitués à l'INSPÉ de l'académie de Paris (pour plus d'informations sur ce que sont les INDEX, [voir page 6](#)).

Même si vous ne faites pas parti des membres fondateurs de ces INDEX, vous pouvez vous rapprocher de leurs porteurs et demander à rejoindre l'équipe.

INDEX - Jouer / Apprendre / Enseigner

Fondement institutionnel

Le jeu est reconnu comme un des éléments essentiels de la construction de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte et les textes officiels affirment désormais que : « Savoir jouer est une compétence fondamentale qui mobilise des apprentissages variés et contribue au développement intellectuel, social et émotionnel des élèves » (nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, adopté le 10 avril 2025).

Dans cette perspective, le « savoir jouer » devient une compétence à part entière, ouvrant la voie à une nouvelle légitimité pédagogique du jeu. Il contribue à l'acquisition de savoirs et de savoir-faire tout en structurant la pensée : respect des règles, coopération, élaboration de stratégies, gestion des émotions, créativité, etc.

Pourquoi interroger le lien

Jouer / Apprendre / Enseigner ?

Cet Index a pour objectif de créer un espace et des temps, à la fois d'observation-évaluation, d'analyses et de recherches autour du champ de la ludicité et des apprentissages et de leur mise en place dans le cadre de l'enseignement.

L'objectif est de fédérer des formateurs de différentes disciplines afin de développer une réflexion partagée sur les usages du jeu en pédagogie. L'Index constituerait un espace pluriprofessionnel, de dialogue, de réflexion et d'analyse en appui sur les ressources des ludothèques de l'Inspé, favorisant ainsi l'émergence de projets de recherche.

En effet, si jouer ne se limite pas à une activité récréative et que le jeu devient un objet didactique, il convient alors de penser sa conception, sa structuration et son exploitation pédagogique. Cela implique d'explorer les conditions effectives de son utilisation au sein des enseignements et sa plus value au sein des apprentissages.

Cette approche soulève par ailleurs une question essentielle : À partir de quand un jeu utilisé comme outil pédagogique cesse-t-il d'être un jeu ? Autrement dit, comment préserver son essence ludique tout en l'intégrant à une démarche éducative ?

Axes de réflexion et activités envisagées dans le cadre de l'INDEX

Le projet se structure autour de trois axes principaux :

- ▲ Faire un état des lieux des pratiques pédagogiques autour du jeu à l'Inspé de Paris : partager les pratiques et les actions déjà en place, croiser les regards sur les usages du jeu dans différentes disciplines.
- ▲ Questionner la place du jeu en pédagogie et son impact sur les pratiques éducatives afin de penser une théorie d'une didactique en appui sur la ludicité.

- ▲ Construire des axes de recherches-actions dans le cadre précédemment défini : concevoir, expérimenter et mutualiser des dispositifs, des outils et des ressources intégrant le jeu, autant pour la classe que pour la formation des enseignants et des formateurs.

Une première année pour faire émerger une dynamique

28 participants ; 5 départements ; des enseignants spécialisés de l'académie de Paris ; des partenaires extérieurs.

L'an dernier, l'INDEX a permis de faire émerger une dynamique, à travers l'analyse de jeux, l'expérimentation de leurs usages en classe et la production de ressources pour la formation et la classe.

En 2026-2027, la dynamique se poursuit avec deux priorités :

- ▲ continuer l'expérimentation des jeux en classe, notamment dans des contextes inclusifs ;
- ▲ découvrir, analyser et adapter les jeux pour enrichir la ludothèque et les ressources de formation.

Une ambition : faire de l'INDEX un espace partagé pour expérimenter, mutualiser les pratiques et faire vivre une culture commune autour du jeu.

Bibliographie

- ▲ Brougère, G. et Savignac, E. (dir.) (2024). *Dictionnaire des sciences du jeu*. Érès.
- ▲ Brougère, G. (2000). *Jeu et éducation*. L'Harmattan.
- ▲ Brougère, G. (2005). *Jouer/apprendre*. Economica Anthropos.
- ▲ Caïra, O. (2007). *Jeux de rôle. Les forges de l'imagination*. CNRS.
- ▲ Chauvier, S. (2007). *Qu'est-ce qu'un jeu ?* VRIN.
- ▲ Harter, J.L. (2001). *Le jeu : essai de déstructuration*. L'Harmattan.
- ▲ Tremel, L. (2008). *Jeux de rôles, jeux vidéo, multimédia*. PUF.

👤 **Contact :** Alexandre Rossi et Georges Besnard

Les INDEX communiquent

Depuis septembre 2023, ce sont six INDEX qui se sont constitués à l'INSPÉ de l'académie de Paris (pour plus d'informations sur ce que sont les INDEX, voir page 6).

Même si vous ne faites pas parti des membres fondateurs de ces INDEX, vous pouvez vous rapprocher de leurs porteurs et demander à rejoindre l'équipe.

2 Former et être formé à l'INSPÉ

Comprendre et soutenir la santé mentale des étudiants et étudiantes	20
Soutenir les dynamiques de groupe et prévenir les conflits	21
INDEX Bien-être étudiant	22
Développer les principes de l'accessibilité pédagogique à l'INSPÉ de Paris.....	23
Tutorat et stage : Former et accompagner les tuteurs dans leurs missions de la L1 au DU	24
Accompagner des étudiants de 1 ^{er} degré dans la production d'un mémoire en tenant compte de l'IA.....	24



[Retour](#)
[sommaire](#)
[principal](#)

Comprendre et soutenir la santé mentale des étudiants et étudiantes

AS211

Objectifs

Cette formation s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé mentale des étudiants et étudiantes de l'INSPÉ. Elle vise à clarifier les dimensions de la santé mentale des étudiantes et des étudiants et à renforcer les capacités de repérage et d'orientation face aux situations de mal-être.

La formation apportera des repères pour faire face aux situations de crise (état de stress aigu, épisode de détresse psychologique, démotivation et désorganisation, crise suicidaire), ainsi qu'aux modalités de réponse dans le cadre de l'INSPÉ et ses partenaires, notamment le Service de Santé des Étudiants (SSE), afin de renforcer la cohérence des prises en charge.

Elle s'adresse à tous les formateurs et toutes les formatrices INSPÉ intéressé·e·s par la santé mentale des étudiantes et des étudiants, et également par celle des enseignants, enseignantes et CPE stagiaires.

 **Date :** jeudi 8 octobre (17h-19h)

 **Organisateur :** Gaëlle Jaudeau

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, BIATSS

 **Lieu :** Batignolles

 **Volume horaire :** 12h

Connaissances et compétences visées

- ▲ Comprendre les différentes dimensions de la santé mentale.
- ▲ Repérer les signes de mal-être et de fragilité psychologique.
- ▲ Analyser des situations complexes pour mieux réagir à une situation de crise : adopter une posture d'écoute adaptée au contexte.
- ▲ Identifier les partenaires et dispositifs ressources (SSE, etc.) pour mieux orienter

Informations supplémentaires

- ▲ Apports théoriques sur la santé mentale et les troubles associés.
- ▲ Analyse de situations professionnelles.
- ▲ Mises en situation et études de cas.
- ▲ Travail sur les procédures de repérage des situations de crise, d'alerte et d'orientation.

Soutenir les dynamiques de groupe et prévenir les conflits

AS212

Objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de mieux comprendre les dynamiques relationnelles au sein des groupes d'étudiant·e·s et leur influence. À partir d'un rappel des phénomènes, mécanismes et processus psychosociologiques qui émergent et se développent dans les groupes, elle vise à identifier les facteurs qui favorisent des dynamiques protectrices (coopération, entraide, pro-sociabilité, sentiment d'appartenance) ainsi que ceux qui peuvent conduire à des phénomènes délétères (exclusion, harcèlement, violences entre pairs).

La formation propose également d'analyser les mécanismes de construction, d'escalade et de régulation des conflits afin de développer des pratiques favorisant le dialogue et la restauration des relations.

Elle s'appuie sur différentes approches complémentaires, issues de la psychologie sociale ainsi que des sciences de l'éducation et de la formation, parmi lesquelles :

- ▲ les pratiques de communication constructive ;
- ▲ les techniques de réévaluation des situations ;
- ▲ la médiation ;
- ▲ la méthode de la préoccupation partagée ;
- ▲ les pratiques de justice restaurative ;
- ▲ pratiques coopératives : les conseils coopératifs comme espaces de participation et de régulation collective.

Connaissances

et compétences visées

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ▲ comprendre les mécanismes qui sous-tendent les dynamiques de groupe et leurs effets sur le bien-être et les apprentissages ;
- ▲ identifier les facteurs favorisant l'émergence de dynamiques collectives soutenant et inclusives ;
- ▲ connaître et savoir identifier les signaux faibles ;
- ▲ analyser les différentes formes de conflits et les processus qui conduisent à leur apparition, leur maintien ou leur aggravation ;
- ▲ mobiliser des outils de communication et des approches restauratives adaptés aux situations rencontrées ;

Informations supplémentaires

La formation alterne des apports théoriques et des temps de mise en pratique. Elle s'appuie sur des études de cas, des mises en situation et des jeux de rôle.

 **Date :** jeudi 1 octobre (17h-19h)

 **Organisateur :** Gaëlle Jaudeau

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, BIATSS

 **Lieu :** Batignolles

 **Volume horaire :** 12h

INDEX Bien-être étudiant

Pourquoi un INDEX portant sur le bien-être étudiant ?

Depuis plusieurs années, en plus des difficultés inhérentes aux conditions de vie des étudiants déjà repérées par l'observatoire national de la vie étudiante, nous repérons des situations de détresse propres aux étudiants de master MEEF. Alerté par ce mal-être étudiant, l'INSPE de l'académie de Paris a souhaité :

- ▲ définir de meilleures procédures de repérage et d'accompagnement de la détresse des étudiants et étudiantes,
- ▲ renforcer son offre de formation sur la santé mentale, la gestion du stress et la gestion des conflits.

En parallèle de ces actions, l'index "bien-être étudiant" constitue un espace pluri-professionnel, de dialogue, de réflexion et d'analyse des difficultés rencontrées et des ressources disponibles pour mieux accompagner les étudiants et étudiantes. Les travaux de l'INDEX bien-être étudiant s'appuient et s'articulent avec l'axe n°6 du GIS, à l'INDEX diversité et accessibilité et ont vocation à nourrir la réflexion dans le cadre du conseil de perfectionnement de l'INSPE.

Nos actions en 2025-2026

- ▲ Poursuite de la recherche en lien avec l'axe n°6 du GIS avec l'amorce de l'analyse des données recueillies au cours des entretiens auprès d'étudiants et d'étudiantes des master MEEF.
- ▲ Poursuite de la sensibilisation auprès des personnels à travers les FdF et l'INDEX
- ▲ Organisation des journées Santé Mentale et bien-être des étudiants et étudiantes et des forums de rentrée.
- ▲ Réflexion sur la manière de mieux accompagner et soutenir les étudiants et étudiantes en difficultés.

Les objectifs de l'INDEX « Bien-être des étudiants » en 2026-2027

L'année 2026-2027 sera l'occasion pour l'INDEX "Bien-être des étudiants" :

- ▲ de poursuivre l'analyse des entretiens menés auprès des étudiants et étudiantes et de réaliser des préconisations pour améliorer le bien-être des étudiants et étudiantes de l'INSPE en lien avec la démarche qualité.
- ▲ de structurer un espace de concertation pluri-professionnel pour analyser des situations individuelles d'étudiants et étudiantes en situation de détresse.
- ▲ développer une politique d'établissement visant à soutenir l'engagement étudiant.
- ▲ de poursuivre les événements de sensibilisation à la santé et au bien-être en lien avec les partenaires.

Qui est membre de l'INDEX et qui peut y participer ?

Tout le monde ! Actuellement, nous sommes :

- ▲ Des formateur et formatrices de plusieurs départements, parcours et mentions
- ▲ Des collègues BIATSS des affaires générales, du SEVE, de la formation continue, de la communication, des bibliothèques ou encore du SUN

La diversité professionnelle réunie autour de la question du bien-être est une plus value pour envisager des actions concertées et cohérentes avec les besoins des étudiants. Tous les collègues qui sont sensibles à la question du bien-être des étudiants, qui souhaitent se tenir informés ou participer activement à la réflexion sont les bienvenus et peuvent nous adresser un mail à index-bien-etre-etudiants@listes.inspe-paris.fr.

L'INDEX "Bien-être étudiant" gagnerait à voir de nouveaux membres le rejoindre. Bienvenue aux nouveaux collègues qui viendront renforcer notre groupe de réflexion, d'action et de recherche.

👤 **Contact :** Gaëlle Jaudeau

Les INDEX communiquent

Depuis septembre 2023, ce sont six INDEX qui se sont constitués et qui développent leurs travaux activement (pour plus d'informations sur ce que sont les INDEX, [voir page 6](#)).

Même si vous ne faites pas parti des membres fondateurs de ces INDEX, vous pouvez vous rapprocher de leurs porteurs et demander à rejoindre l'équipe.

Développer les principes de l'accessibilité pédagogique à l'INSPÉ de Paris

AS213

Objectifs

L'accessibilité pédagogique ne se réduit pas à la question du handicap : elle concerne la capacité de l'ensemble des enseignements à s'adapter à la diversité réelle des étudiants (parcours, rythmes, situations de santé, charges de vie, niveaux de préparation, etc.), tout en préservant la soutenabilité du travail enseignant.

Cette formation part d'un constat partagé dans de nombreux établissements : les difficultés rencontrées par les étudiants (décrochage, fatigue, désengagement) et celles rencontrées par les enseignants (surcharge, sentiment d'impuissance face à l'hétérogénéité des publics) sont souvent les deux faces d'un même problème pédagogique et organisationnel.

Cette formation se propose donc de ne pas traiter ces questions de façon isolée ou individuelle, mais de construire, collectivement, des principes et des réponses communes à l'échelle d'une équipe, d'un département ou d'une composante.

Finalité générale

Aboutir, à l'issue des 10 heures, à :

- ▲ des principes communs d'accessibilité pédagogique partagés par l'équipe ;
- ▲ des actions concrètes et réalistes, décidées collectivement, applicables dès la rentrée suivante ;
- ▲ une culture commune du vocabulaire et des repères (Conception universelle des apprentissages, CUA, différenciation, réponse à l'intervention RAI) permettant de poursuivre le travail au-delà de la formation.

 **Dates :** mardi en fin d'après midi (16h30) :
mardi 6 octobre, mardi 10 novembre,
mardi 15 décembre, mardi 26 janvier, jeudi 27 mai

 **Organisateur :** Frédéric Lagneau

 **Public cible :** formateurs INSPÉ

 **Lieu :** Boursault

 **Volume horaire :** 10h

Connaissances et compétences visées

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

1. Expliciter les enjeux de l'accessibilité pédagogique pour le bien-être des étudiants et des enseignants.
2. Mobiliser les principes de la CUA, de la différenciation pédagogique et de la RAI pour analyser leurs propres pratiques.
3. Identifier collectivement les freins et leviers propres à leur contexte disciplinaire et institutionnel.
4. Formuler des principes communs d'accessibilité pédagogique pour l'équipe.
5. Co-construire un plan d'actions concret, hiérarchisé et suivi dans le temps.

Livrables attendus à l'issue de la formation :

- ▲ Une « charte » de principes communs d'accessibilité pédagogique pour l'équipe
- ▲ Un plan d'actions collectif hiérarchisé selon les trois niveaux de la RAI
- ▲ Un document de référence synthétisant les repères CUA / différenciation / RAI adaptés au contexte disciplinaire de l'équipe
- ▲ Un point d'étape collectif à 6 mois pour évaluer la mise en œuvre des actions- Une possibilité d'ajustement du plan d'actions en fonction des retours de terrain

Informations supplémentaires

5 sessions de 2h en invitant des chercheurs spécialisés sur le sujet . Alternance d'apports théoriques courts, d'ateliers en sous-groupes, de mises en situation et de temps de production collective.

Tutorat et stage : Former et accompagner les tuteurs dans leurs missions de la L1 au DU

AS214

Objectifs

Permettre aux différents formateurs (MAT, PEMF, CPC, DEA, PFA, formateurs INSPÉ) de construire collectivement une compréhension partagée des enjeux propres à chaque profil de formé et à chaque étape du parcours de formation (avant et après le concours, avant et après la titularisation), en s'appuyant sur la diversité et la complémentarité des expertises respectives pour enrichir mutuellement réflexion, pratiques et outils de tutorat et d'accompagnement.

 **Date :** mardi 8 septembre

 **Organisateur :** Stéphane Coutellier-Morhange, Sophie Guez et Julie Noël

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques

 **Lieu :** Batignolles

 **Volume horaire :** 15h

Connaissances

et compétences visées

Former / accompagner / concevoir

Informations supplémentaires

Une première séance commune aux différents parcours puis des groupes de travail selon intérêt, expérience et type de formés suivis.

Séance 1 : diversité des profils – Apprendre à observer les formés – le 8 septembre à 16h30.

Séance 2 : Les outils des formateurs – le 13 octobre à 16h30.

Séance 3 : Mener un entretien.

Séances 4 : Penser les contenus des tutorats.

Séances 5 : Accompagner les formés.

Séances 6 : Coconstruire l'évaluation.

Accompagner des étudiants de 1^{er} degré dans la production d'un mémoire en tenant compte de l'IA

AS215

Objectifs

Encadrer des étudiantes et étudiants dans la rédaction d'un mémoire de fin de cycle pour un Master enseignement 1^{er} degré.

Concevoir des outils pédagogiques pour s'assurer une pensée naturelle et non artificielle.

et compétences visées

- ▲ Identifier les attentes du mémoire en MEEF 1^{er} degré,
- ▲ Développer des stratégies pour s'assurer d'une pensée naturelle dans la rédaction du mémoire,
- ▲ Construire une progression dans la réflexion,
- ▲ Tenir compte des possibilités de l'utilisation de l'IA dans la rédaction.

Informations supplémentaires

3 séances de 2h pour construire et appréhender la spécificité du mémoire en MEEF 1^{er} degré.

La formation se déroulera en distanciel en fin de journée entre 17h et 19h.

 **Date :** 1^{re} séance courant septembre

 **Organisateur :** Olivier Grugier

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques

 **Lieu :** Distanciel

 **Volume horaire :** 6h

3

Observer, analyser, pratiquer nos disciplines

Initiation à la langue et la culture chinoises.....	26
Pourquoi et comment mesurer l'étendue lexicale des apprenants en classe de langue?	26
S'approprier les apports de la recherche en linguistique et en lettres pour la formation initiale et continue	27
INDEX Histoire et épistémologie des disciplines dans la formation des enseignants.....	28
INDEX Langues	29
Éduquer à la motricité à la maternelle	30
Prendre en main les machines d'un FabLab	30
À la rencontre de l'Art, une approche critique des œuvres d'art	31
Découverte de la pratique des arts plastiques.....	32
Harmonisation, Mutualisation et Actualisation des compétences des Formateurs-trices du Département.....	33
Explorer les ressources de la ludothèque sous l'angle des mathématiques: explorer, concevoir et former par le jeu	34



Retour
sommaire
principal

Initiation à la langue et la culture chinoises

AS311

Objectifs

À travers une initiation aux bases de la communication en chinois et une sensibilisation à des éléments culturels, historiques et éducatifs, les participants développeront des repères essentiels pour mieux comprendre le monde chinois et enrichir leurs pratiques professionnelles dans un contexte d'ouverture internationale et interculturelle.

 **Date:** à définir

 **Organisateur:** Pauline Truong

 **Public cible:** formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

 **Lieu:** Molitor

 **Volume horaire:** 12h

Pourquoi et comment mesurer l'étendue lexicale des apprenants en classe de langue ?

JE312

Objectifs

Contexte et objectifs:

Il existe de nombreux tests de vocabulaire qui mesurent l'étendue lexicale des apprenants, c'est-à-dire le nombre de mots qu'ils connaissent. Selon le type de test, il est possible d'obtenir soit une estimation globale du niveau lexical de l'apprenant, soit des informations plus précises, par bande de fréquence.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de:

- ▲ Distinguer les tests mesurant l'étendue lexicale globale de ceux mesurant la maîtrise par bande de fréquence.
- ▲ Identifier leurs avantages et leurs limites.
- ▲ Choisir le test le plus adapté à leur contexte d'enseignement.

Connaissances et compétences visées

Les participants acquerront les connaissances théoriques et pratiques leur permettant de mesurer l'étendue lexicale de leurs élèves/étudiants. Ils seront capables de sélectionner un test adapté à leur public, d'en interpréter les résultats et d'en tirer des implications pour leur enseignement.

Informations supplémentaires

Chaque partie comprend une présentation des tests, un temps de manipulation et une discussion sur leurs avantages, leurs limites et leurs contextes d'usage.

1. Présentation et comparaison de deux tests mesurant l'étendue lexicale globale.
2. Présentation et comparaison de deux versions d'un test mesurant la maîtrise du vocabulaire par bande de fréquence.

Même si l'accent sera mis sur les tests en anglais, des versions dans d'autres langues seront proposées lorsqu'elles existent, notamment en espagnol, en allemand, en italien et en chinois.

 **Date:** à définir

 **Organisateur:** Walid Chokhman

 **Public cible:** formateurs INSPÉ, formateurs académiques

 **Lieu:** à définir

 **Volume horaire:** 2h

S'appropriier les apports de la recherche en linguistique et en lettres pour la formation initiale et continue

AS313

Objectifs

- ▲ Présenter les recherches en cours de collègues du département de lettres, de façon à mieux les intégrer dans les formations initiale et continue,
- ▲ Échanger sur les dispositifs de formation mis en œuvre et leur pertinence au regard des apports de la recherche.

 **Date :** première séance le jeudi 19 novembre (à confirmer)

 **Organisateur :** Nathalie Denizot

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques

 **Lieu :** Molitor

 **Volume horaire :** 8h

Connaissances et compétences visées

Actualisation et/ou approfondissement des connaissances disciplinaires et didactiques diversifiées dans les domaines de la littérature et de la linguistique.

Informations supplémentaires

Apports de connaissances issues de la recherche sous la forme de présentation des travaux d'un ou une collègue du département de lettres, puis temps d'échanges. Plusieurs perspectives seront questionnées lors d'échanges entre formateurs, après les apports de connaissances.

Construction de propositions didactiques en tenant compte des résultats de la recherche.

Le contenu de chaque séance (sous la forme d'une ou deux demi-journées) et le nom des intervenantes et intervenants sera précisé en début d'année. Deux ou trois collègues du département prendront en charge la séance, de façon à présenter une recherche récente.

INDEX Histoire et épistémologie des disciplines dans la formation des enseignants

L'histoire et de l'épistémologie des disciplines, bien que régulièrement citées parmi les savoirs à acquérir par les enseignants en formation, disposent de peu de visibilité et leur mobilisation, dans la diversité des contenus et des pratiques afférentes, reste souvent confidentielle.

L'INDEX « Histoire et épistémologie des disciplines dans la formation des enseignants » est ouvert à toute personne intéressée par la mobilisation de ces savoirs en formation. Il rassemble des formateurs et formatrices de différentes disciplines.

Il poursuit deux objectifs :

- ▲ donner une visibilité à ces savoirs à l'INSPÉ de Paris, où ils sont présents, mais rarement bien identifiés et peu reconnus ;
- ▲ partager et élaborer des pratiques de formation s'appuyant sur les ressources disponibles, en particulier le fonds documentaire d'une richesse exceptionnelle que possède l'établissement.

Donner une visibilité à l'histoire et à l'épistémologie des disciplines à l'INSPÉ de Paris

La présence de l'histoire des disciplines et de l'épistémologie dans la formation des enseignants est déterminée par des facteurs divers : les traditions disciplinaires, les épreuves des concours de recrutement, les choix effectués lors de l'élaboration des maquettes de formation, les intérêts propres à chaque formatrice ou formateur. Quelle est la place accordée à la dimension historique et épistémologique des savoirs scolaires dans les formations proposées à l'INSPÉ de Paris ? Quel est ou quel pourrait-être son intérêt pour la formation des enseignants ?

Quelles ressources et quelles pratiques pour travailler l'histoire et l'épistémologie des disciplines en formation ?

La bibliothèque de l'INSPÉ de Paris dispose d'un fonds exceptionnel de manuels et de documents pédagogiques anciens, alimenté depuis le XIX^e siècle. Quel est ou serait l'intérêt d'utiliser ces ressources avec les étudiants et étudiantes se destinant à l'enseignement ? Comment ces ressources sont-elles ou pourraient-elles être exploitées et valorisées en formation ?

Après un état des lieux établi en 2024-25 (visite des fonds de manuels anciens, questionnaire à destination des formateurs et formatrices) et une journée d'études organisée en janvier 2025, les échanges internes au groupe en 2025-26 ont visé à préparer des séances de formation appuyées sur l'histoire de l'enseignement de la discipline. Si le contexte de mise en place des nouvelles formations le permet, cette année sera l'occasion de tester des séances et d'échanger autour de retours d'expérience dans les différentes disciplines. Toutes les disciplines sont bienvenues pour enrichir ces échanges.

Contact : Muriel Jorge

Les INDEX communiquent

Depuis septembre 2023, ce sont six INDEX qui se sont constitués à l'INSPÉ de l'académie de Paris (pour plus d'informations sur ce que sont les INDEX, [voir page 6](#)).

Même si vous ne faites pas parti des membres fondateurs de ces INDEX, vous pouvez vous rapprocher de leurs porteurs et demander à rejoindre l'équipe.

INDEX Langues

L'Index Langues est une initiative collective lancée pour repenser l'Espace Langues de l'INSPÉ et le positionner comme un centre de ressources et de formation dynamique dédié aux langues et à l'interculturalité. Notre ambition est de faire de cet espace un lieu interdisciplinaire, plurilingue et inclusif, ouvert à l'ensemble de la communauté académique.

Notre travail s'est construit autour de trois grands axes :

- ▲ un état des lieux des centres de langues dans le système universitaire français et francophone ;
- ▲ une analyse des besoins pour la création d'un centre de langues à l'INSPÉ de Paris ;
- ▲ une réflexion sur les ressources disponibles et à développer pour soutenir la formation et l'innovation pédagogiques.

Un dossier de synthèse, transmis à la direction en juillet, témoigne de la richesse de ces échanges et de l'engagement collectif des membres de l'Index.

Aujourd'hui, nous souhaitons élargir nos rangs. L'Index Langues s'adresse non seulement aux collègues de langues étrangères, mais aussi aux personnes qui s'intéressent aux articulations entre le français et les

langues étrangères, aux projets interdisciplinaires ou encore aux enjeux d'inclusion en lien avec les langues.

Rejoindre l'Index, c'est contribuer à la renaissance de l'Espace Langues, pensé non seulement comme un lieu physique, mais aussi comme un espace de projets partagés, dans un environnement bienveillant, au service de l'ensemble de la communauté de notre institut.

Contact : Pauline Beaupoil-Hourdel

Les INDEX communiquent

Depuis septembre 2023, ce sont six INDEX qui se sont constitués à l'INSPÉ de l'académie de Paris (pour plus d'informations sur ce que sont les INDEX, [voir page 6](#)).

Même si vous ne faites pas parti des membres fondateurs de ces INDEX, vous pouvez vous rapprocher de leurs porteurs et demander à rejoindre l'équipe.

Éduquer à la motricité à la maternelle

Exemple des patrons moteurs de base (équilibres et projections).

JE321

Objectifs

- ▲ Former sur les fondamentaux du développement sensori-moteur.
- ▲ Renforcer la liaison INSPÉ-AGEEM (Mission maternelle)

Informations supplémentaires

- ▲ Intervention théorique (2h)
- ▲ Ateliers de pratique (1h)

 **Date:** mercredi 24 février (14h-17h)

 **Organisateur:** Fabrice Delsahut

 **Public cible:** formateurs INSPÉ, formateurs académiques

 **Lieu:** Molitor

 **Volume horaire:** 3h

Prendre en main les machines d'un FabLab

AS322

Objectifs

Le Labo de Technologie est doté de plusieurs machines permettant de concevoir et produire des pièces, des objets. La formation vise à découvrir ces différentes machines à les prendre en main ainsi que les logiciels de conception qui les accompagnent. Cette formation vise l'ensemble du personnel.

 **Date:** sur des mercredis après midi

 **Organisateur:** Sandy Venot

 **Public cible:** formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

 **Lieu:** Molitor

 **Volume horaire:** 9h

Connaissances et compétences visées

- ▲ Conception et modélisation 2D et 3D.
- ▲ Prise en main de fusion 360, Silhouette Studio, Xtool studio.
- ▲ Prise en main d'imprimante 3D, filaire, résine; graveur laser et cutter numérique.
- ▲ Processus de réalisation de la conception à la réalisation
- ▲ Choix des solutions Technologiques.

Informations supplémentaires

La formation se déroule à Molitor dans les labos de Technologie en 3 séances de 3h.

À la rencontre de l'Art, une approche critique des œuvres d'art

AS331

Objectifs

Venez découvrir les œuvres d'art de toutes époques dans leurs lieux d'expositions lors de visites conférences réflexives pendant lesquelles vous serez amené à vous questionner sur des thématiques variées. Je vous propose des temps de visite, en soirée, dans des musées et lieux culturels parisiens, afin de découvrir des expositions temporaires mais également des parcours thématiques dans des collections permanentes.

Cette formation entamera en 2026 sa troisième année consécutive, mais les visites proposées sont différentes chaque année. Pas de répétition donc (sauf si vous le souhaitez !) mais une éventuelle continuité sur la thématique « art et littérature ». Je précise qu'il n'est pas nécessaire d'avoir suivi cette formation auparavant pour participer cette année !

Lieux et thématiques envisagées (susceptibles de varier) :

- ▲ **Musée du Louvre** (collections permanentes / thématique : L'amour)
- ▲ **Musée d'Orsay** (collections permanentes / thématique : Rodin et l'Enfer de Dante)
- ▲ **Bourse de Commerce François Pinault** (expositions temporaires)
- ▲ **Palais de Tokyo** (expositions temporaires)
- ▲ **Musée Guimet** (expositions temporaires)
- ▲ **Musée du quai Branly** (collection permanente / thématique : esprits et fantômes)

Ce programme peut évoluer en fonction des envies des participant·e·s à cette F3P.

Connaissances

et compétences visées

- ▲ Penser un dialogue critique et une médiation autour des œuvres d'art.
- ▲ S'exercer au débat sur l'art ancien ou contemporain.
- ▲ Découvrir et s'ouvrir aux formes d'art les plus diverses.
- ▲ Acquérir des compétences disciplinaires permettant l'analyse des œuvres d'art.

Informations supplémentaires

Les séances se dérouleront exclusivement en musée et en institution culturelles, et auront lieu en fin de journée ou le soir, en fonction des nocturnes des musées, et des disponibilités de chacun·e·s.

Je m'engage à vous communiquer un programme précis de visites à partir des vacances de Toussaint.

Ce programme s'organisera en temps (novembre/décembre et janvier/mars/mai) en fonction notamment de la programmation des expositions temporaires. Les nocturnes en musée sont généralement le jeudi soir, parfois le vendredi pour le Louvre, et tous les soirs pour le Palais de Tokyo. Le programme de cette F3P dépend donc beaucoup des horaires et des disponibilités des musées, de la programmation des expositions, mais j'organise également des sondages si nécessaire auprès des inscrit·e·s à la F3P.

 **Date :** vendredi 6 novembre

 **Organisateur :** Maguelonne Saby

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

 **Lieu :** extérieur

 **Volume horaire :** 12H

Découverte de la pratique des arts plastiques

AS332

Objectifs

Cette F3P vous proposera tout au long de l'année de découvrir différentes pratiques artistiques lors d'ateliers workshop. Venez expérimenter, explorer, créer, et découvrir des œuvres d'art lors de nos échanges. Je vous proposerai des ateliers thématiques autour de techniques variées, telles que la linogravure, le cyanotype, la peinture acrylique, le pastel, le collage, le modelage, etc. Cette F3P est une reconduction de celle menée en 2025-26 mais les ateliers n'étant pas les mêmes chaque année il n'y aura pas de redites !

Connaissances et compétences visées

Découvrir la pratique des arts plastiques dans toute sa variété. Laisser libre court à sa créativité, tout en perfectionnant des savoirs-faire techniques. Imaginer les porosités interdisciplinaires entre les différentes techniques artistiques. S'exercer au regard sur sa propre pratique et celle de ses pairs. Acquérir des compétences techniques et disciplinaires dans le domaine des arts plastiques et de l'histoire de l'art.

Informations supplémentaires

Cette F3P se tiendra environ toutes les 5 semaines à partir du retour des vacances de Toussaint, le lundi en fin de journée, dans un atelier d'arts plastiques à Batignolles, sur des plages horaires de 2h ou 3h suivant les besoins. Cet emploi du temps est susceptible de changer afin de s'adapter dans la mesure du possible aux disponibilités de chacun·e·s. Nous aurons accès à tout le matériel présent en salle.

 **Date :** lundi 2 novembre

 **Organisateur :** Maguelonne Saby

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

 **Lieu :** Batignolles

 **Volume horaire :** 12h

Harmonisation, Mutualisation et Actualisation des compétences des Formateurs-trices du Département Arts Plastiques

AS333

Objectifs

- ▲ Analyse de pratique de formation: échanges et mutualisation pour le premier degré, et pour le second degré.
- ▲ Créer et développer des techniques et supports de formation.
- ▲ Travail sur les enjeux (pédagogiques, didactiques) du passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur en Arts Plastiques.
- ▲ Outillage en vue d'une polyvalence maximale de tous les formateurs et formatrices du Département dans la diversité des modules d'enseignement.

Connaissances et compétences visées

- ▲ Analyse de pratique de formation pour le 1^{er} et le 2nd degré.
- ▲ Actualité de la didactique de la discipline.
- ▲ Nouveautés de la réforme: élaboration de nouveaux outils de formation.
- ▲ Développement des compétences dans les stratégies de montage des TD, dans les progressions des étudiants, les évaluations, dans la relation aux tuteurs de terrain, l'animation des groupes et la formation pour adultes.
- ▲ Implications transversales et responsabilités.

Informations supplémentaires

4 demi-journées:

- 1^{re}.** Analyse de pratique entre formateurs et formatrices. Retour sur des événements, sur les besoins en vue de la réforme, sur les besoins de chacun.e.
- 2^e.** Éléments d'une didactique critique en arts plastiques. Transmission, mutualisation, harmonisation du lexique, exemples.
- 3^e.** Techniques de formations pour adultes. Outils, supports, animation, suivi: co-construire, favoriser l'expression des étudiants, repérer les difficultés, remédier et faire remédier, contractualiser, évaluer. Participer à la vie de l'INSPÉ.
- 4^e.** Atelier: les techniques théâtrales au service de la pédagogie + Théâtre forum.

 **Date:** à définir

 **Organisateur:** Olivia Bihouis

 **Public cible:** formateurs INSPÉ

 **Lieu:** Molitor

 **Volume horaire:** 12h

Explorer les ressources de la ludothèque sous l'angle des mathématiques : explorer, concevoir et former par le jeu

AS341

Objectifs

Présenter aux formatrices et formateurs (du département de mathématiques, mais ouvert à tous les collègues intéressés) les ressources de la ludothèque sous l'angle des mathématiques.

- ▲ Accompagner et outiller les formatrices et formateurs dans l'exploration et l'exploitation des ressources autour du jeu pour la formation (LPE, M2E, FC).
- ▲ Développer des compétences didactiques et pédagogiques sur l'usage des jeux éducatifs en formation initiale et continue et sa transférabilité sur le terrain.
- ▲ Concevoir une mallette de jeux mathématiques pour la formation et/ou transposable en classe.
- ▲ Valoriser et enrichir les ressources existantes (notamment les ressources de la ludothèque et l'Index jeu).

 **Date :** à définir

 **Organisateur :** Katia Odiot

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

 **Lieu :** Molitor

 **Volume horaire :** 10h

Connaissances

et compétences visées

Analyser le potentiel didactique d'un jeu : identifier les compétences mathématique sous-jacentes.

- ▲ Découvrir le potentiel pédagogique des jeux de la ludothèque.
- ▲ **Analyser les variables didactiques pour la classe :** adapter les règles, le matériel ou les consignes d'un jeu pour adapter les apprentissages ou cibler une notion précise.
- ▲ **Penser la transposition et l'institutionnalisation :** passer de la posture de « joueur » à celle d'apprenant. Savoir concevoir la phase de structuration (le moment où l'on verbalise et écrit la règle mathématique découverte en jouant).
- ▲ **Concevoir la formation :** scénariser des séances pour les enseignants afin de leur apprendre à mener des séances de jeux efficaces et rigoureuses dans leurs classes.

Informations supplémentaires

5 séances de 2h.

4

Grands enjeux

Former les étudiants et professeurs/CPE stagiaires aux valeurs de la République, à la laïcité et à la citoyenneté numérique	36
Journée de la laïcité - La laïcité dans l'école, ici et ailleurs.....	37
Connaître son école ou son établissement: former les étudiants à lire leur terrain	38
Discriminations raciales et racisme à l'université	39
Accessibilité universelle et parcours inclusifs: identifier les besoins sans essentialiser les élèves	40
Journée d'Étude École inclusive	41



Retour
sommaire
principal

Former les étudiants et professeurs /CPE stagiaires aux valeurs de la République, à la laïcité et à la citoyenneté numérique

AS411

Objectifs

Être en mesure de former les étudiants et professeurs/CPE stagiaires aux valeurs de la République, à la laïcité et à la Citoyenneté numérique dans le cadre de la préparation des concours de l'enseignement/CPE (M2 MEEF) et de leur formation professionnelle (M2 M2E et DU) : connaissances, didactique, postures.

 **Date :** mercredi 14 octobre (9h-12h), mercredi 4 novembre (9h-12h), mercredi 18 novembre (9h-12h), mercredi 25 novembre (9h-12h)

 **Organisateur :** Simon Catros

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques

 **Lieu :** Batignolles

 **Volume horaire :** 12h

Connaissances

et compétences visées

- ▲ Connaître les attentes institutionnelles en matière de formation aux valeurs de la République, à la laïcité et à la citoyenneté numérique
- ▲ Maîtriser les notions essentielles liées à ces contenus : valeurs/principes, laïcité, liberté de conscience, neutralité, citoyenneté numérique, esprit critique
- ▲ Construire un scénario pédagogique de formation adapté aux besoins des stagiaires

Informations supplémentaires

Après une séance initiale portant sur les attendus des référentiels de formation M2E et LPE en matière de valeurs de la République, de laïcité et de Citoyenneté numérique, trois séances seront consacrées successivement aux valeurs de la République, à la laïcité et à la citoyenneté numérique. Chacune de ces trois séances comportera un éclairage notionnel, un panorama des outils disponibles ainsi qu'une réflexion collective sur l'adaptation des attendus de la formation aux différentes mentions/parcours.

Cette F3P a vocation à accompagner les collègues qui prennent en charge les TD de bloc 3 de la nouvelle maquette M2E. Cette vocation n'est pas exclusive, et les collègues qui souhaitent approfondir ces thématiques ou pensent prendre en charge ces TD dans les années à venir sont les bienvenus.

Journée de la laïcité - La laïcité dans l'école, ici et ailleurs

JE412

Objectifs

Cette journée est intitulée « La laïcité dans l'école, ici et ailleurs ». Elle s'articule autour d'un ensemble de conférences et d'ateliers pour les formateurs/formatrices, personnels administratifs et techniques, enseignants/enseignantes, stagiaires et étudiants/étudiantes. Elle vise à contribuer à une meilleure connaissance du principe de laïcité, à travers une approche théorique, pratique et comparative.

En matinée, de 9h30 à 11h30, un temps spécifiquement dédié aux formateurs/formatrices sera organisé, intitulé « Parlons laïcité : questionner les idées reçues ».

L'après-midi comportera une série de conférences et d'ateliers (sur inscription).

Une exposition réalisée par la Ligue de l'enseignement, « Cité laïque » (Prix de la laïcité 2021), sera installée sur les deux sites. Le service Documentation prévoit également d'organiser une exposition plus spécifiquement dédiée à la thématique de la journée.

 **Date :** mercredi 2 décembre (9h30-17h45)

 **Organisateur :** Simon Catros

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

 **Lieu :** Batignolles  **Volume horaire :** à définir

Connaissances

et compétences visées

- ▲ Comprendre les modalités de transmission de la laïcité, à la fois sur le plan théorique et sur le plan pratique.
- ▲ Comprendre les caractéristiques du modèle français en interrogeant d'autres modèles (brésilien et japonais, par exemple).
- ▲ Identifier et mobiliser les outils et les démarches adéquates à l'éducation à la laïcité.
- ▲ Questionner les représentations relatives à la laïcité

Informations supplémentaires

9h30-11h30 : « Parlons laïcité : questionner les idées reçues », atelier réservé aux formateurs/formatrices.

13h30-15h30 :

- ▲ **Ismail Ferhat**, L'éducation à la laïcité est-elle une éducation politique ?
- ▲ **Syham Ghemri**, Comment transmettre la laïcité en classe ?
- ▲ et ateliers

15h45-17h45 :

- ▲ **Gabriela Valente**, Laïcité dans le système scolaire brésilien
- ▲ **Christian Galan**, Education scolaire et laïcité au Japon
- ▲ et ateliers

Connaître son école ou son établissement : former les étudiants à lire leur terrain

AS421

Objectifs

Objectif 1 : Identifier et maîtriser les outils de connaissance du contexte scolaire.

Repérer et utiliser les ressources disponibles (IPS, projet d'école, site internet, presse locale) pour construire un profil d'école ou d'EPLÉ exploitable en formation.

Objectif 2 : Lire et interpréter des données statistiques de contexte.

Comprendre la construction de l'IPS, en lire l'évolution sur plusieurs années, situer un écart-type dans une distribution nationale et distinguer ce qui relève d'une tendance significative d'un simple bruit statistique.

Objectif 3 : Concevoir des situations de formation qui engagent les étudiants dans la lecture du terrain.

Élaborer des dispositifs (entretiens, analyses documentaires, observations) permettant aux étudiants de s'approprier les données de contexte et d'en comprendre les enjeux pour leur pratique.

Objectif 4 : Intégrer la dimension institutionnelle et humaine du contexte d'école.

Prendre en compte le rôle du directeur (entre fonction administrative et animation pédagogique), la place du psychologue de l'Éducation nationale, et la manière dont les équipes réagissent et se positionnent face aux données de contexte.

Connaissances

Les outils de l'analyse sociologique d'un établissement :

- ▲ **Les concepts clés :** ségrégation scolaire, effet-établissement, effet de composition, capital social et culturel (Bourdieu, van Zanten, Duru-Bellat).
- ▲ **Les éléments d'information disponibles :** IPS (calcul, lecture statistique, évolution pluriannuelle), label REP/REP+, données DEPP, projet d'école, presse locale.
- ▲ **Ce que signifie REP et REP+ :** critères de classement, seuils, ressources associées, limites et effets de représentation du label Lire un public scolaire.
- ▲ **Ce que révèle la composition sociale d'une école** sur les conditions d'apprentissage, les pratiques enseignantes et les attentes institutionnelles.
- ▲ **Les limites des indicateurs :** ce que l'IPS capture, et ce qu'il ne capture pas.

Compétences

Conduire une analyse sociologique d'établissement

- ▲ Croiser plusieurs sources (IPS, label, projet d'école, presse, site) pour produire une lecture cohérente et nuancée d'un contexte
- ▲ Lire l'évolution d'un IPS sur plusieurs années et formuler une hypothèse sociologique (gentrification, paupérisation, évitement scolaire)
- ▲ Distinguer fait objectivable, tendance interprétable et représentation sociale sur le public

Former les étudiants à cette analyse

- ▲ Concevoir un protocole d'investigation du contexte d'établissement mobilisant plusieurs entrées
- ▲ Construire un guide d'entretien qui amène l'étudiant à verbaliser et distancer sa lecture du public scolaire
- ▲ Repérer et travailler les stéréotypes de classe ou de territoire dans le discours des étudiants

Informations supplémentaires

3 sessions de 3h, en début d'année universitaire.

Cette F3P a vocation à accompagner les collègues qui prennent en charge les TD de bloc 3 de la nouvelle maquette M2E. Cette vocation n'est pas exclusive, et les collègues qui souhaitent approfondir ces thématiques ou pensent prendre en charge ces TD dans les années à venir sont les bienvenus.

 **Date :** mercredi 30 septembre, mercredi 7 octobre, mercredi 21 octobre

 **Organisateur :** Laura Foy

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

 **Lieu :** Batignolles

 **Volume horaire :** 9h

Discriminations raciales et racisme à l'université

AS422

Objectifs

Objectif général : Outiller les enseignants-chercheurs et personnels universitaires pour identifier les mécanismes du racisme et de la racialisation dans le contexte universitaire et adapter leurs pratiques pour réduire les inégalités raciales.

Objectifs spécifiques : À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

Objectif 1 : Maîtriser les concepts

Distinguer et mobiliser les notions de race, racisme, racialisation, racisme systémique/structurel/institutionnel et intersectionnalité pour analyser des situations concrètes en contexte universitaire.

Objectif 2 : Lire les inégalités raciales à l'université

Identifier les formes visibles et invisibles de discrimination raciale dans l'enseignement supérieur – des données structurelles aux microagressions quotidiennes – en s'appuyant sur les recherches disponibles.

Objectif 3 : Reconnaître ses propres biais

Comprendre les mécanismes des biais implicites et du racisme quotidien (Essed) pour en limiter les effets dans sa pratique d'enseignement et d'évaluation.

Objectif 4 : Adapter ses pratiques pédagogiques

Modifier concrètement ses cours, supports, exemples et modalités d'évaluation pour ne pas reproduire une norme implicitement excluante et réduire les effets du stéréotype threat.

Objectif 5 : Agir en situation

Savoir répondre à une microagression ou à un acte raciste explicite en cours, avec une posture adaptée et en mobilisant les ressources institutionnelles disponibles.

Objectif 6 : Situer son action dans un cadre collectif

Distinguer ce qui relève de la responsabilité individuelle de l'enseignant et ce qui appelle une réponse institutionnelle, sans se limiter ni à la culpabilisation ni au déni.

 **Date :** mercredi 13 janvier, mercredi 27 janvier, mercredi 3 février 2027

 **Organisateur :** Laura Foy

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

 **Lieu :** Batignolles

 **Volume horaire :** 9h

Connaissances

Concepts fondamentaux

- ▲ **Race, racisme, racialisation :** distinctions et articulations – la race comme construction sociale et non comme réalité biologique (Guillaumin, Brun, Cosquer).
- ▲ **Les formes du racisme contemporain :** racisme explicite, racisme institutionnel, racisme systémique, microagressions, racisme quotidien – ce que chaque notion désigne et ce qu'elle permet d'analyser.
- ▲ **La racialisation comme processus :** comment des groupes sont assignés à une catégorie raciale indépendamment de leur propre identification
- ▲ **Intersectionnalité :** articulation du racial avec le genre, la classe, le handicap (Crenshaw, Hill Collins) – pourquoi cette entrée est incontournable en contexte universitaire

Le racisme à l'université : données et mécanismes

- ▲ **Ce que les recherches documentent :** inégalités d'accès, d'orientation, de réussite selon l'origine perçue ; discriminations dans les recrutements académiques.
- ▲ **Les biais implicites :** ce que la psychologie sociale a montré sur les mécanismes non intentionnels de discrimination (IAT, stéréotype threat).
- ▲ **Le cadre juridique français :** ce qui est interdit, ce qui est mesurable, les limites de l'outil statistique en France

Réduire les inégalités raciales : ce que la recherche sait

- ▲ **Les pédagogies inclusives et antiracistes :** principes, preuves d'efficacité, limites.
- ▲ **La notion de safe space et ses critiques :** entre protection des étudiants et risque d'évitement du conflit intellectuel.
- ▲ **Ce que font les universités étrangères (UK, USA, Canada) et ce qui est transposable en contexte français.**

Compétences

Analyser

- ▲ Identifier les formes de racisme ordinaire présentes dans un contexte universitaire (cours, évaluation, relation pédagogique, vie de campus).
- ▲ Distinguer une intention discriminatoire d'un effet discriminatoire – et comprendre pourquoi cette distinction importe pour agir.
- ▲ Reconnaître ses propres biais implicites sans les nier ni s'y enfermer.

Agir dans sa pratique d'enseignement

- ▲ Repérer et désamorcer les microagressions en situation de cours sans dramatiser ni minimiser.
- ▲ Construire des supports de cours, des exemples et des corpus qui ne reproduisent pas une norme blanche implicite.

- ▲ Adapter ses pratiques d'évaluation pour limiter les effets du stereotype threat sur les étudiants concernés.
- ▲ Répondre à une situation de racisme explicite en cours: posture, outils, ressources institutionnelles.

Agir collectivement

- ▲ Identifier les leviers institutionnels disponibles à l'université pour réduire les inégalités raciales (politique de recrutement, formation des personnels, dispositifs d'accompagnement).
- ▲ Distinguer ce qui relève de l'action individuelle de l'enseignant et ce qui nécessite une réponse collective ou institutionnelle.
- ▲ Construire une posture professionnelle qui ne repose ni sur la culpabilisation ni sur le déni.

Informations supplémentaires

3 sessions de 3h

Accessibilité universelle et parcours inclusifs: identifier les besoins sans essentialiser les élèves

JE431

Objectifs

- ▲ Construire une culture commune de l'accessibilité universelle, en distinguant identification des besoins, adaptation pédagogique, compensation, aménagement et logique de parcours.
- ▲ Identifier les besoins éducatifs particuliers tels qu'ils se manifestent dans des situations scolaires données, sans les réduire à des catégories d'élèves, à des diagnostics ou à des orientations.
- ▲ Outiller les équipes pour articuler accessibilité, compensation et parcours, en mobilisant les outils institutionnels (dont le GEVA-Sco et le PPS) comme des supports d'analyse et de coopération, et non comme de simples procédures administratives.

Connaissances

et compétences visées

- ▲ Connaître les notions d'accessibilité universelle, de besoin éducatif particulier, d'adaptation, de compensation et de parcours, en évitant de faire du besoin une caractéristique fixe de l'élève.
- ▲ Identifier et formuler les besoins à partir de situations scolaires complexes, en tenant compte de l'élève, de la tâche, de l'environnement, des exigences pédagogiques, des supports, des interactions et des aides déjà mises en œuvre.
- ▲ Connaître les outils de l'institution: ressources de l'Éducation nationale et du médico-social.

 **Date:** lundi 14 décembre (9h-16h)

 **Organisateur:** Pierre Lignée

 **Public cible:** formateurs INSPÉ, formateurs académiques

 **Lieu:** Molitor

 **Volume horaire:** à définir

Informations supplémentaires

- ▲ Matinée consacrée à une conférence (Accessibilité universelle, identification des besoins et dépassement d'une logique compensatoire).
- ▲ Après-midi organisée en ateliers (Connaître et mobiliser le GEVA-Sco pour identifier et répondre aux besoins ;
- ▲ Penser en parcours: connaître et mobiliser les dispositifs de l'Éducation nationale et du médico-social).

Objectifs

L'école inclusive est l'affaire de tous. Dans cette perspective, la journée organisée cette année par l'INSPE de Paris sera consacrée à la prévention : mieux comprendre les besoins des élèves, repérer les difficultés et intervenir le plus tôt possible.

Elle s'adresse aussi bien aux personnes en formation qu'aux professionnels déjà en poste : enseignants, AESH, formateurs, personnels d'encadrement, inspecteurs et autres acteurs de l'éducation.

Informations supplémentaires

La journée associera des conférences de chercheurs à un forum en accès libre réunissant différents acteurs locaux de l'école inclusive : associations, professionnels, ludothèques et partenaires.

Les conférences de l'édition précédente sont à retrouver ici :

▲ <https://pod.inspe-paris.fr/journees-detudes/video/0929-je-lecole-inclusive-quelle-evaluation-intervention-cdesombre/>

▲ <https://pod.inspe-paris.fr/journees-detudes/video/0930-je-lecole-inclusive-quelle-evaluation-intervention-fmuller/>

 **Date :** mercredi 3 février

 **Organisateur :**

 **Public cible :** formateurs INSPÉ, formateurs académiques

 **Lieu :** à définir

 **Volume horaire :** à définir



cdesombre



fmuller

5 Développer des compétences numériques

Formation initiale des enseignants : enseigner (avec) le numérique	43
Se former toute l'année avec le Service des Usages du Numérique	43



[Retour](#)
[sommaire](#)
[principal](#)

Formation initiale des enseignants : enseigner (avec) le numérique

AS511

Objectifs

- ▲ Développer une culture numérique commune.
- ▲ Valoriser les connaissances et compétences des formateur·ices de l'INSPÉ et de l'académie de Paris.
- ▲ Ouvrir des espaces de réflexion sur le numérique éducatif et ses outils.

Connaissances et compétences visées

- ▲ Adopter une posture ouverte, critique et réflexive sur le numérique à/pour enseigner.
- ▲ Développer les compétences numériques à/pour enseigner des étudiants et stagiaires.

Informations supplémentaires

Six séances de 2 heures, chacune autour d'une thématique adossée à la pratique et à la recherche (pratiques inclusives et différenciation, forme scolaire, apports de l'IA, par exemple).

Date : mardi 13 octobre, mardi 12 janvier, mardi 23 février, mardi 20 avril, mardi 08 juin (toutes les séances : 17h-19h)

Organisateur : Pierre Lignée

Public cible : formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

Lieu : Boursault

Volume horaire : 12h

Se former toute l'année avec le Service des Usages du Numérique

AS512

Informations supplémentaires

- ▲ Initiation à Moodle.
- ▲ Initiation à l'IA générative.
- ▲ Prise en main d'outils numériques pour la pédagogie.

Des formations seront prochainement ajoutées, n'hésitez pas à flasher régulièrement le QRcode ou à vous rendre sur le lien suivant :

<https://app.poplab.education/partage/formation-f3p-sun-2026-64b77ad5>

Date, Lieu, Volume horaire : à définir

Organisateur : Baptiste Bail

Public cible : formateurs INSPÉ, formateurs académiques, BIATSS

